

UNE SOIRÉE DE RIRE POUR LA FONDATION DE L'ACADÉMIE!

Joliette, le 11 avril 2017 - Le vendredi 31 mars dernier, la Fondation de l'Académie Antoine-Manseau présentait son tout premier spectacle d'humour. Près de 100 personnes ont pris part à cette activité qui avait lieu à la salle multifonctionnelle de l'école.

L'Académie était fière de retrouver un de ses anciens élèves, **Alexandre Forest** (24^e promotion), diplômé de l'École nationale de l'humour en 2016, qui était l'animateur de la soirée. Alexandre a bien amusé le public en racontant des anecdotes sur sa vie personnelle et sur son passage à l'Académie, et ce, tout en faisant preuve de beaucoup d'autodérision.

Les spectateurs ont également eu la chance de découvrir les humoristes Gabrielle Caron et David Beaucage qui ont tous deux présenté un numéro de 15 minutes. On avait pu voir ces deux humoristes, entre autres, dans différents spectacles du festival Zoofest et dans l'émission *En route vers mon premier Gala Juste pour rire*.

Le spectacle s'est terminé par le numéro du dynamique humoriste Sam Breton qui s'est démarqué dans plusieurs projets depuis sa sortie de l'École nationale de l'humour (*ComediHa Club, En route vers mon premier Gala Juste pour rire, Code F, Code G, Dans ma tête*).

Les quatre humoristes ont charmé leur public grâce à leur absurdité, leur folie et leurs histoires désopilantes. Cette nouvelle activité de la Fondation a été un succès auprès des spectateurs qui ont tous grandement apprécié leur soirée et qui ont souligné la diversité des humoristes ainsi que leur talent indéniable.



Sabrina Perreault, responsable de la Fondation, David Beaucage, Gabrielle Caron, Alexandre Forest et Sam Breton.

Les profits de cette activité, organisée grâce à la précieuse collaboration du IGA Ronald Boucher et Fils inc. de Sainte-Mélanie et au soutien de Martin & Savoie CPA inc. de Joliette, serviront à financer plusieurs projets des élèves et à remettre des bourses d'études. La Fondation de l'Académie Antoine-Manseau tient également à remercier la pharmacie Proxim Elisabeth Landry et Pierre-Alex Laurendeau de Sainte-Mélanie et Roy Laporte Avocats de Joliette pour leur contribution à l'évènement.